

Contre un silence de mort ... Briser l'impunité !

Appel de Turin, 16 mars 2010

Nous, participants à la rencontre organisée ce jour à Turin par le réseau international Ban Asbestos, nous sommes venus soutenir l'action pénale engagée contre Stephan Schmeidheiny et Louis de Cartier de Marchienne pour ce crime lucratif que représente le fait d'avoir, au nom du profit, provoqué le désastre sanitaire, social, environnemental et économique, causé par l'amiante.

Ces dirigeants au plus haut niveau du capitalisme ont cru pouvoir organiser leur impunité par une politique délibérée de dissimulation des risques, politique fondée sur des stratégies identiques dans tous les pays du monde, stratégies sciemment orchestrées : usage contrôlé ou sécuritaire de l'amiante, mensonges sur la toxicité, opacité des organigrammes des sociétés Eternit et filiales, mise sous influence de la science, corruption des politiques...

Aujourd'hui cette impunité est battue en brèche par le procès pénal ouvert à Turin, mais aussi partout où des procédures judiciaires mettent à jour les stratégies criminelles des sociétés multinationales Eternit.

Nous lançons un appel :

- pour que convergent vers Turin toutes les décisions de justice et tous les faits documentés, relatifs aux agissements d'Eternit, partout dans le monde, afin qu'une condamnation exemplaire brise l'impunité des plus hauts responsables de ce désastre ;
- pour que Stephan Schmeidheiny et Louis de Cartier de Marchienne assument les conséquences financières de tous les préjudices, individuels et collectifs, dont ils sont responsables, notamment la décontamination environnementale actuellement prise en charge par le contribuable ;
- pour que se multiplient, sous toutes les formes possibles, les actions judiciaires mettant en cause l'impunité des industriels de l'amiante ;
- pour que la solidarité internationale entre les victimes se renforce à travers des actions collectives emblématiques, en soutien des actions engagées en justice et contre le maintien criminel de la production et de l'usage d'amiante en Asie, en Afrique et en Amérique Latine.